

## RAPPORT DE SUIVI

### PROJET D'EXTENSION DE RÉSEAU À DRUMMONDVILLE (SECTEUR SAINT-NICÉPHORE)

1 Le projet d'extension de réseau afin de desservir le secteur Saint-Nicéphore de la ville de  
2 Drummondville a été approuvé le 30 mars 2017, par la décision D-2017-040 de la Régie de  
3 l'énergie (la « Régie »). Dans celle-ci, la Régie demandait à Énergir, s.e.c. (« Énergir ») de  
4 soumettre annuellement, lors du dépôt de son rapport annuel, les données nécessaires au suivi  
5 du projet.

#### 1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

6 Les travaux ont débuté en mai 2017 et la mise en gaz de la conduite s'est faite le 7 septembre  
7 2017.

#### 2. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

8 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement  
9 et les coûts réels en date du 30 septembre 2017, constituant les coûts finaux du projet.

**COÛTS FINAUX AU 30 SEPTEMBRE 2017**  
**(\$)**

|                          | Budget<br>initial<br><br>(1) | Réal au<br>30 septembre<br>2017<br>(2) | Écart<br><br>(3=2-1) |
|--------------------------|------------------------------|--|----------------------|
| Main-d'œuvre interne     | 77 086                       | 138 928                                | 61 842               |
| Services entrepreneurs   | 1 074 460                    | 1 051 664                              | (22 796)             |
| Matériaux                | 276 334                      | 344 639                                | 68 305               |
| Services externes        | 145 327                      | 36 623                                 | (108 704)            |
| Contingence              | 47 196                       |  | (47 196)             |
| <b>Sous-total</b>        | <b>1 620 403</b>             | <b>1 571 855</b>                       | <b>(48 549)</b>      |
| Frais généraux (14,53 %) | 235 445                      | 228 390                                | (7 054)              |
| <b>Total global</b>      | <b>1 855 848</b>             | <b>1 800 245</b>                       | <b>(55 603)</b>      |

1 Les coûts globaux réels sont de 1,80 M\$, soit inférieurs d'un peu plus de de 55 k\$  
2 comparativement à l'estimation initiale de 1,86 M\$.

3 Toutefois, le coût de la main-d'œuvre interne dépasse la projection de près de 62 k\$ en raison  
4 du temps de chantier plus long qu'estimé, causé par une production journalière plus basse que  
5 prévu. De plus, la profondeur inadéquate d'une conduite d'un kilomètre qui a dû être abandonnée  
6 et mise au rebut a fait augmenter le coût des matériaux par rapport à ce qui avait été prévu .

7 Quant au poste « Services externes », il montre des économies de plus de 108 k\$. L'expertise  
8 d'une firme environnementale n'a pas été nécessaire durant les travaux puisque les cours d'eau  
9 rencontrés ont été traversés par forage sans intervenir dans la bande de protection riveraine.

### 3. IMPACT TARIFAIRE INITIAL ET PROJETÉ

- 1 L'effet des variations de volumes et de coûts sur la rentabilité du projet se retrouve au tableau ci-  
 2 dessous. L'étude de rentabilité est effectuée sur une période de 40 ans.

| Description  | Rentabilité initiale | Rentabilité projetée |
|--|----------------------|----------------------|
| Valeur actuelle de l'effet sur les tarifs (40 ans) | (404 749 \$)         | (469 972 \$)         |
| Taux de rendement interne                          | 6,01 %               | 6,23 %               |
| Point mort tarifaire                               | 20,81 ans            | 14,54 ans            |

### 4. DEMANDE DE METTRE FIN AU SUIVI

- 3 Étant donné que le projet d'extension de réseau afin de desservir le secteur Saint-Nicéphore de  
 4 la ville de Drummondville est complété et que la conciliation des coûts réels par rapport aux  
 5 prévisions initiales a été faite, Énergir demande à la Régie, conformément à la décision D-97-25,  
 6 de mettre fin à ce suivi.

7 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet d'extension de réseau dans**  
 8 **le secteur Saint-Nicéphore de la ville de Drummondville et d'autoriser Énergir à y mettre**  
 9 **fin.**